

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du journal.

L'adjudication de ces travaux pourra prendre connaissance des devis et cahiers des charges au secrétariat des hospices, rue Neuve-Notre Dame, 2, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), depuis dix heures jusqu'à trois.

Le secrétaire-général, Signé: L. Dubost. (3310)

Ventes immobilières.

AUDIENCES DES CRIÉES.

MAISON RUE DE DOUAI, A PARIS.

Etude de M. DUPARC, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50. Adjudication, le jeudi 29 août 1850, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevée, par suite de surenchère.

THÉÂTRE LA GAITÉ ET 2 MAISONS A PARIS

Etude de M. VALBRAY, avoué à Paris, rue Neuve-St-Augustin, 22. Vente aux criées de Paris, au Palais-de-Justice, le 31 août 1850, en un seul lot.

S'adresser pour les renseignements: 1° A M. VALBRAY, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges, demeurant à Paris, rue Neuve-St-Augustin, 22;

DOMAINE DE GRANDMAISON.

Etude de M. MARIN, avoué à Paris, rue Richelieu, 60. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 31 août 1850.

Comprenant la maison d'habitation avec jardin et dépendances, la ferme de la Billotière, et la ferme des Collumieux. Ces deux fermes consistant en corps de bâtiments, terres labourables, vignes, vergers, prés, aulnes et bois, osiers et eaux. Le tout d'une contenance de 143 hectares 23 ares 33 centiares environ.

MAISON ET TERRAINS.

Etude de M. GRANDJEAN, avoué à Paris, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 29. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 31 août 1850.

4° Une portion de TERRAIN sise mêmes rue et numéro, formant le 4° lot; 5° Une autre portion de TERRAIN sise mêmes rue et numéro, formant le 5° lot.

Premier lot: 36.000 fr. Deuxième lot: 4.000 fr. Troisième lot: 800 fr. Quatrième lot: 800 fr. Cinquième lot: 800 fr.

Vente de Fonds.

Suivant acte passé devant M. Tellier, notaire à Rueil, le 30 juillet 1850, enregistré, M. Louis-Félix BEAUGRAND, maître tonnelier, demeurant à Boulogne, rue de Larochehoucauld, 12, a vendu à M. Xavier SOLBACK, ouvrier tonnelier, demeurant à Rueil, son fonds de commerce de maître tonnelier, avec l'achalandage et les outils et ustensiles en dépendant, moyennant le prix de cinq cents francs.

UNION ÉLIE DE BEAUMONT.

Les avis et invitations adressés aux créanciers privilégiés et hypothécaires de M. Jean-Baptiste-Jacques Elie de Beaumont, par les syndics et le curateur à la succession vacante, dans le Journal des Débats du 14 août 1850, dans le Constitutionnel du même jour, dans la Gazette des Tribunaux du même jour, dans le Droit du même jour et dans les Petites-Affiches du même jour, ont été réitérés, conformément à ce qui avait été annoncé dans lesdites annonces, auxquelles il est référé.

délibérations des 5 avril et 19 juillet 1850, le tout reçu par M. Preschez jeune, notaire à Paris. Ils devront se présenter à ladite Paris. Toucher le montant de leurs allocations, pour y sont tenus de se conformer aux prescriptions de la délibération du 5 avril 1850 dans le délai de trois mois à partir de ce jour, à peine de déchéance et de forclusion. (4312)

AUX VOYAGEURS.

GUIDES EUROPÉENS DE RICHARD. France et Belgique, 8 f. — France, 3 f. — France monumentale, 9 f. — Belgique et Hollande, 8 f. — Bords du Rhin, 8 f. — Allemagne, 9 f. — Suisse et Tyrol, 10 f. — Suisse, 8 f. — Italie et Sicile, 9 f. — Espagne et Portugal, 7 f. — Angleterre, 8 f. — Londres et ses environs, 7 f. 50 c. — Orient, 10 f. 50 c. — Algérie, 5 f. — Californie, 2 f. 50 c. — Paris, chez L. MAISON, éditeur, rue Christine, 3. (4309)

UN EMPLOI

de représentant d'une C^{ie} d'assurances est offert à des personnes honorables en province. 1.200 fr. par an. S'adresser (RIGOREUSEMENT FRANCO) à M. Maugé, rue des Trois-Frères, 22, à Paris. (4310)

BACCALAURÉAT.

Pension BONNIN, rue de Sorbonne, 42. (4245)

CHEVAL

américain, harnais, le tout bien garanti, faubourg Poissonnière, 63. (4306)

PHAÉTON

tout neuf à vendre bon marché, faubourg Poissonnière, 46. (4307)

PLUS DE CICATRICES!

PAPIER DEMURE, pour brûlures, coupures, déchirures, etc. leur cesse à l'instant; prompt guérison. (M. de la dalle d'honneur) Prix: 1 fr. Paris, faub. Montmartre, 45, et chez les pharm. (Expéd.) (4215)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, A PARIS.

ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Le mercredi 28 août 1850, à une heure précise, il sera procédé par M. le préfet de la Seine, en conseil de préfecture, à l'hôtel-de-Ville, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées des TRAVAUX de diverses natures ci-après détaillés, divisés en six lots:

C'EST IRREVOCABLEMENT LE 31 DE CE MOIS fréter, pour son compte, LE COURRIER, beau trois-mâts de 450 Tonneaux, et l'un des meilleurs voiliers du port du Havre. — En s'assurant l'entière disposition de ce navire, elle a eu surtout pour but de diriger ses Travailluers le plus près possible des PLACERS, tout en les tenant éloignés du séjour enivrant de San-Francisco. — De toutes les Compagnies, LA FORTUNE est la seule qui ait adopté cette sage mesure, dont l'effet sera d'empêcher la désertion. — Après le départ de l'expédition, il ne sera plus délivré aucune action. — Toute demande doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur une maison de banque de Paris, à l'ordre de M. G. THIBAUT, Faubourg-Poissonnière, 62, à Paris (Affr.) — Les Actions sont de DIX FRANCS et de CINQUANTE FRANCS. — Les personnes qui veulent jouir des avantages offerts par la Compagnie LA FORTUNE à ses Actionnaires doivent mettre à profit le peu de jours qui leur restent, pour adresser leur demande. (4308)

Siroop Laroze. Ecroues d'Oranges amères. TONIQUE ANTI-NERVEUX. De J.-P. LAROZE, ph. r. Nve-des-Petits-Champs, 24, Paris. Il guérit l'hystrérie, gastrique, gastrique, les maladies nerveuses, inflammatoires et chroniques, spasmes, syncopes. Prix du flacon, 3 fr. Dépôt dans chaque ville. (4223)

Rue Saint-Honoré, 398 (400 moins 2), au 1^{er} étage. P. OUVREUR. Poudre de Févère. 20 bouteilles, 1 fr. Id. très-fine, 1 fr. 50 Seltzogenes et Gazogenes de tous les systèmes. (4279)

Medaille d'or, LEMONNIER, dessinateur en chef, membre de l'Académie de l'Industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, honneurs, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés ni gommés, fabriques dans des perfectionnements par des moyens mécaniques, 13, rue du Coq-St-Honoré. (4289)

MAISON MEUBLÉE A PARIS, Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. (4308)

Les ANNONCES, RECLAMES et AVIS DIVERS à insérer dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX sont reçus au Bureau du Journal, et chez MM. BIGOT et C., régisseurs des Annonces de la Gazette des Tribunaux et directeurs de la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES

A partir du 1^{er} mars 1850.

Table with 3 columns: Description of advertisement type, Duration, Price per line. Includes categories like 'ANNONCES AFFICHES' and 'RECLAMES'.

Table with 3 columns: Description of advertisement type, Duration, Price per line. Includes categories like 'ANNONCES ANGLAISES' and 'RECLAMES'.

Le prix des insertions concernant les appels de fonds, convocations, avis adressés aux actionnaires, ventes mobilières et immobilières, adjudications, oppositions, expropriations, placemens d'hypothèques et jugemens, est de 1 fr. 50 c. la ligne.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

SOCIÉTÉS. Par acte sous seing privé, fait double à Paris, entre les parties, le huit août mil huit cent cinquante, enregistré le dix-neuf août mil huit cent cinquante.

dissoute verbalement depuis le cinq mars dernier. Les sieurs Bourgoïn, Delvigne, Genin, Guyot, Lapeyrière, Pauvé et Reverdy, alors membres, ont cessé d'en faire partie.

aux et M. Th. HUSSENOT, négociant, demeurant à Paris, place des Victoires, 6, une société en nom collectif ayant pour objet le commerce des châles imprimés, tissus et autres articles analogues.

VERIFICAT. ET AFFIRMATIONS. Du sieur GUYON (Louis), limonadier, rue Hoche, 5, le 28 août à 10 heures 1/2 [N° 9556 du gr.]

quets, affirm. après union. ONZE HEURES: Champeux et Monthier, nég., cit. — Granger, nég., cit. — Fleury, bonnetier, nég., cit. — André, charpentier, nég., cit. après union.

D'un acte sous seing privé, fait double à Paris, le sept août mil huit cent cinquante, enregistré, entre M. Jean-Baptiste LEROY, entrepreneur, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Reconnaissance, 21, et une autre personne dénommée audit acte.

Ont été nommés, pour composer le premier conseil d'administration, MM. Prosper Lelièvre, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 221; Henri-Joseph Michel, demeurant à Belleville, rue Houdard, 3, et François-Auguste Lebacheley, demeurant à Paris, rue Buffroy, 40.

Par acte sous seing privé du dix août mil huit cent cinquante, enregistré, M. Léon HAPPE, commis négociant, rue Neuve-des-Petits-Champs, 20, et Félix HAPPE, employé, rue Montmartre, 64.

NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour la vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics.

du 28 mai 1833, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le cote et l'arrêter, leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.